

Du nouveau pour les enfants oubliés de l'école cambodgienne

Date : 18 février 2020



Grâce à votre soutien, nous accompagnons depuis 2008 notre partenaire local au Cambodge dans la province de Preah Sihanouk. Dans certains villages de la région, l'école publique la plus proche se trouve à des dizaines de kilomètres. Afin que les enfants de ces villages accèdent à l'éducation, nous avons ouvert, avec notre partenaire, des crèches qui accueillent les petits de trois à six ans pour des jeux d'éveil, et des écoles où les plus âgés peuvent apprendre à lire, écrire et compter. Mais ces solutions, si indispensables soient-elles, ne peuvent ni ne doivent se substituer, sur le long terme, à l'engagement de l'État. C'est tout l'objet de notre plaidoyer auprès des autorités, soutenu par l'étude statistique sur l'accès à l'éducation que nous avons choisi de lancer.

Combien d'oubliés du système scolaire ?

L'objectif de cette étude est de recueillir des éléments chiffrés pour évaluer précisément les besoins de la région en termes de construction d'écoles, de routes et de mise en place de bus de ramassage scolaire. Deux agents de terrain seront chargés d'identifier le nombre d'enfants oubliés du système scolaire, notamment sur la base d'entretiens avec les chefs des villages. Si la démarche a été initiée par le BICE et son partenaire, les autres acteurs régionaux se sont rapidement engagés à leurs côtés. Suite à cette étude, un rapport final sera rédigé par un expert local mandaté par le BICE, en collaboration avec les ONG impliquées dans la région. Il sera remis aux autorités lors d'une conférence publique et nous veillerons à ce que ses recommandations soient prises en compte.

- A titre indicatif
100 € = salaire mensuel
d'un professeur dans une école informelle

Élaboration d'un code de conduite

L'autre nouveau volet de notre projet éducation au Cambodge concerne la bienveillance des enfants dans les écoles. Dans un pays où un enfant sur deux subit des violences physiques, il reste essentiel de rappeler à tous les adultes l'attitude correcte à avoir vis-à-vis des enfants. Cette sensibilisation à la non-violence était déjà un axe fort du projet précédent, avec des ateliers menés sur le sujet au sein de l'école, tant pour les enfants que pour les parents. L'objectif est aujourd'hui qu'enseignants et éducateurs montrent plus que jamais l'exemple en énonçant de façon formelle les règles de bonne conduite envers les élèves.

Un travail collectif

Ce code de conduite sera élaboré par l'ensemble des espaces éducatifs créés dans le cadre du projet, ainsi que six écoles publiques. Les thématiques les plus importantes seront identifiées en amont lors d'ateliers menés avec les enfants, puis le code de conduite sera rédigé par les principaux enseignants concernés. Les consignes seront exprimées en termes simples afin d'être comprises de tous, enfants comme parents. Chacune fera l'objet d'une affichette où sera indiqué clairement vers qui se tourner en cas de manquement à la règle. Des sessions de supervision sont prévues dans un deuxième temps. Il s'agira notamment de vérifier que le code de conduite est appliqué et que les enfants se sentent autorisés à signaler tout manquement à leur égard.

D'avance un grand merci pour votre soutien à ce beau projet.